



Séminaire : L'APA, pas à pas 8 mars 2018

Mécanisme d'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et de partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation – APA

Sarah Aubertie
Chargée de mission politiques publiques et biodiversité
Fondation pour la recherche sur la biodiversité





Mécanisme d'accès et de partage des avantages

Contexte pré-CDB

Transformation des gènes en ressources pour une nouvelle industrie fondée sur les techniques de génie génétique (nouvel « or vert » ?)
Extension du domaine de la brevetabilité (vivant)
Développement de nouvelles modalités d'exploitation économique des ressources génétiques (bioprospection/biopiraterie)

Nord	Sud
Technologies	Ressources /savoirs traditionnels (TK)
Utilisateurs de ressources	Déteneurs de ressources
Industriels/chercheurs	Communautés autochtones et locales, ONG
Innovation	Conservation <i>in situ</i>
Moyens de financement	Besoins de financement
<i>demande</i>	<i>offre</i>

2
Catherine Aubertin



Mécanisme d'accès et de partage des avantages

Mise en place et contours du mécanisme

Sommet de la Terre de Rio (1992) : adoption de 3 conventions
→ changement climatique, désertification, **diversité biologique (CDB)**



Les objectifs de la Convention sur la diversité biologique sont :

- préservation de la diversité biologique
- utilisation durable de ses composants
- **partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques**

Principe de la souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles

3

 **Mécanisme d'accès et de partage des avantages**

Mise en place et contours du mécanisme

Définition des RG : matériel génétique d'origine végétale, animale, microbienne ou autre contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité et ayant une valeur effective ou potentielle (art. 2 CDB)

Article 15 :

- un accès aux ressources soumis au **consentement préalable en connaissance de cause** (*prior informed consent – PIC*) du fournisseur, sauf décision contraire de sa part
- des mesures mises en place par les Etats (principe de souveraineté) pour assurer le **partage juste et équitable des résultats de la recherche**
- le **partage juste et équitable des avantages issus de l'utilisation des ressources**, sur la base de **conditions convenues d'un commun accord** (*mutually agreed terms – MAT*)

4 + article 8j sur les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques, détenues par des communautés autochtones et locales

 **Mécanisme d'accès et de partage des avantages**

Mise en place et contours du mécanisme

Le protocole de Nagoya complète en 2010 le mécanisme établi par la CDB : l'APA s'applique à toute **utilisation de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées**

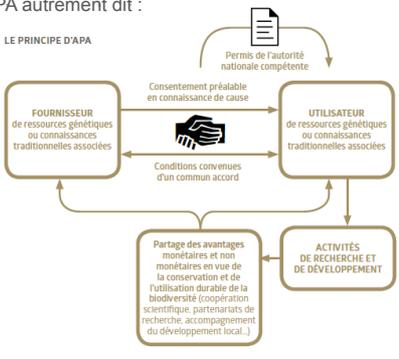
Utilisation : « toute activité de recherche et de développement sur la composition génétique et/ou biochimique des ressources génétiques, notamment par l'application de la biotechnologie (...) » (art. PN)



5

 **L'APA autrement dit :**

LE PRINCIPE D'APA



Source : Guide L'APA pas à pas (FRB, 20017)

6

 **Mise en œuvre du protocole de Nagoya et des réglementations APA**

L'Etat, niveau de mise en œuvre de règles d'APA

Souverain sur ses ressources naturelles, chaque Etat décide de réguler ou non l'accès et l'utilisation de ressources génétiques sur son territoire

Plusieurs cas de figure :

- des pays ont adopté des régimes d'APA → les mesures d'APA peuvent couvrir tout ou partie du territoire (ex. répartition des compétences localement, choix de réguler un espace en particulier...)
- des pays n'ont pas adopté de régime d'APA
 - car ils ont décidé de ne pas encadrer l'accès à leurs RG
 - car ils n'ont pas encore régulé → importance de se renseigner

7

 **Mécanisme d'accès et de partage des avantages**

Les différents niveaux de mise en œuvre de l'APA :

International

 Cadre général : Convention sur la Diversité Biologique et Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages.
 + Cadres spécifiques d'APA : Traité international pour les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; le *pandemic influenza preparedness Framework* (OMS).
 En discussion : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (régime d'APA pour la haute mer).

Supra-national

 Règlement européen relatif aux mesures concernant le respect par les utilisateurs dans l'Union du Protocole de Nagoya sur l'APA du 16 avril 2014 et son règlement d'exécution 2015/1866 du 13 octobre 2015.

8

 **Mécanisme d'accès et de partage des avantages**

National

 Par ex. Loi n°2017-1087 du 8 août 2016 relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (titre V).

Local

 Nouvelle-Calédonie, province sud (délibération 06-2009 du 18 février 2009 relative à la récolte et à l'exploitation des ressources biochimiques et génétiques).

 Polynésie française (loi du pays n°2012-5 sur l'accès aux ressources biologiques et le partage des avantages résultant de leur valorisation).

9

FRB POUR LA BIODIVERSITÉ
FRANÇAISE

Des ressources utiles

L'APA PAS À PAS

L'APA DANS TOUS LES PAYS

Lignes directrices pour l'accès aux ressources génétiques et leur transfert

Convention sur la diversité biologique - ABS

Introduction à l'accès et au partage des avantages

ABSCH The Access and Benefit-Sharing Database (ABS) is a platform for exchanging information on ABS and A-AB

Bioscience at a Crossroads
Access and Benefits Sharing in a Time of Scientific, Technological and Industry Change: The Agricultural Sector

<https://absch.cbd.int/>

FRB POUR LA BIODIVERSITÉ
FRANÇAISE

Des ressources utiles

FRB

Comité stratégique

Groupe de 11 rédacteurs

30 relecteurs

80 pages

1 graphiste

GUIDE 2017

L'APA pas à pas

Mise en œuvre du Protocole de Nagoya et des réglementations d'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et de partage des avantages (APA) dans le cadre des activités de recherche et de développement

FRB POUR LA BIODIVERSITÉ
FRANÇAISE

Des ressources utiles

L'APA PAS À PAS

Guide 2017

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Avec le soutien financier de l'



Merci pour votre attention